



République du Sénégal

**Ministère des Affaires Étrangères,
de l'Intégration africaine
et des Sénégalais de l'Extérieur**

Berlin, le 27 juillet 2026

Ambassade du Sénégal Berlin

COMMUNIQUE

L'Ambassade du Sénégal à Berlin porte à la connaissance des ressortissants sénégalais établis en Allemagne, en Autriche et en Hongrie, que dans le cadre de la modernisation de ses services, l'Institut de prévoyance retraite du Sénégal (IPRES), a lancé une campagne de preuve de vie à distance de ses pensionnés résidant au Sénégal et à l'étranger, à compter du 1^{er} juillet 2026, pour une période de trois mois.

Cette initiative vise à simplifier les démarches administratives des bénéficiaires en leur permettant d'effectuer leur preuve de vie de manière dématérialisée, sécurisée et sans déplacements auprès des services de l'IPRES. 2

